



Quand, derrière la photo d'un chiot, se cache un escroc

2 mars 2021 | Chantal Billaud

Quel lien peut-il bien y avoir entre la prévention de la criminalité et les chiots ? La question est légitime, car la plupart d'entre nous n'associent pas le moins du monde les bébés animaux à des trafics douteux. Au contraire, nous voyons une petite boule de poils affectueuse, un compagnon qu'on passera des heures à caresser et qui nous réconfortera lorsque nous rentrons chez nous après une dure journée de travail. C'est exactement cette réaction qu'attendent les « éleveurs » avides de profits et les escrocs.

De plus en plus de gens sont incités à « commander » un animal sur Internet après avoir été attendris par les photos d'adorables chiots. Au cas où vous envisageriez une telle démarche, suivez ce seul et unique conseil qui vous évitera de faire souffrir des animaux et/ ou votre porte-monnaie : **N'achetez jamais un animal sur Internet !** Vous combattez ainsi deux types de délits, l'un impliquant des animaux et l'autre pas :

1. Le trafic illégal d'animaux

Les animaux vendus sur Internet proviennent souvent d'élevages non contrôlés qui sont sous la coupe de trafiquants d'animaux hors la loi cherchant à gagner un maximum d'argent. Si vous achetez un animal sur ce marché illégal, vous soutenez des délinquants. Bien souvent, les animaux obtenus de cette manière sont traumatisés, affaiblis ou malades et vous connaîtrez de graves problèmes avec votre nouveau compagnon. En acceptant de conclure une affaire avec ces délinquants, vous ne sauverez aucun animal. Au contraire, vous ne ferez que favoriser les élevages illégaux et vous aggraverez la souffrance animale.

2. L'arnaque au prépaiement

L'achat d'un animal sur Internet comporte un autre risque : vous ne savez en fait même pas si cet animal existe ou non. Avec le trafic de chiots, les escrocs virtuels ont découvert une nouvelle manière de se faire de l'argent : ils mettent sur le marché d'adorables bébés chiens qui n'existent

qu'en photo. Pire encore, pour attirer les amis des animaux, ils inventent une histoire à fendre le cœur et prétendent que l'animal ne cessera de souffrir que si quelqu'un veut bien l'acheter. Bien sûr, il ne s'agit que d'images trompeuses et de récits mensongers et, si vous vous laissez prendre, on vous fera passer lentement mais sûrement à la caisse : frais de transport, frais de vétérinaires, taxes pour les documents douaniers, et ainsi de suite. Si vous commencez à vous méfier et que vous cherchez à renoncer à votre achat, on vous fera croire que le pauvre petit chiot devra être anesthésié.

Comme vous l'avez compris, il y a deux bonnes raisons de ne pas acheter d'animaux sur Internet et beaucoup d'excellentes raisons de prendre son temps, de bien s'informer et de s'adresser à des foyers pour animaux ou à des éleveurs reconnus lorsque vous souhaitez trouver un compagnon à quatre pattes.

Vous trouverez des conseils sur la manière d'acheter un animal et de bien vous en occuper sur le site de la **Protection suisse des animaux** (www.protection-animaux.com).

En outre, vous pouvez lire des informations captivantes dans notre **PSC INFO 1 | 2019** (www.skppsc.ch → **PSC INFO** → **PSC INFO 1 | 2019**) consacré aux **animaux et à la criminalité**.

La Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) est un service intercantonal spécialisé dans les domaines de la prévention de la criminalité et de la promotion de la sûreté. Elle est attachée à la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). La PSC a pour tâches de consolider la collaboration policière intercantonale dans le domaine de la prévention de la criminalité et d'avertir la population et de lui expliquer les phénomènes qui se rapportent à la criminalité et quels sont les moyens de s'en prémunir et de trouver de l'aide.